



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Numeros verts

Question écrite n° 8151

Texte de la question

M. Jean-Marie Geveaux attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes financieres rencontrees par SIDA Info Service. Ce service telephonique gratuit s'organise autour d'un numero vert unique de maniere decentralisee. Outre Paris et l'Ile-de-France, il existe sept centres d'ecoute regionaux qui sont repartis sur le territoire national selon des criteres demographiques et epidemiologiques. Cependant, en raison de contraintes financieres severes, cet organisme devrait prochainement etre contraint de renforcer les moyens de son centre d'ecoute parisien, la region Ile-de-France etant la plus touchee par le sida, sans doute au detriment de ses poles regionaux, si rien n'est fait. Sans rappeler les multiples avantages qu'offre ce type de service dans la prevention de cette terrible maladie, il attire tout particulierement son attention sur le fait qu'une eventuelle dissociation entre Paris et la province serait fortement prejudiciable aux personnes n'habitant pas la capitale ou ses environs et qui seraient susceptibles d'utiliser ce numero vert. Il lui precise que dans la region du Grand-Ouest, plus de 100 000 personnes ont deja utilise SIDA Info Service et que 20 p. 100 d'entre elles ont ete orientees vers des structures sanitaires et sociales. Il la prie donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre en vue d'assurer la perennite des centre regionaux de SIDA Info Service.

Texte de la réponse

L'intensification des actions de prevention et de prise en charge du sida est l'une des actions prioritaires du Gouvernement qui se traduit sur le plan budgetaire par une augmentation des credits de 26 p. 100 pour 1994. Pour ce qui concerne plus particulierement « Sida Info Service », une somme de 18,5 millions de francs lui est affectee pour son fonctionnement sur les credits de lutte contre le sida du budget de l'Etat. Par ailleurs, des reflexions sont en cours avec l'administration des telecommunications afin d'examiner s'il peut etre envisage une reduction des taxes telephoniques. Enfin, il est precise a l'honorable parlementaire que « Sida Info Service » est habilite a recevoir des financements publics ou prives qui l'aident a developper les missions qu'il assure dans d'excellentes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Geveaux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8151

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4089

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4596